

J.-P. ANTHONIOZ

AVOCAT

Annexe 3 : Lettre type à votre caisse de prévoyance / de libre-passage

La caisse de prévoyance compétente est celle de votre employeur actuel. Si vous êtes temporairement sans activité professionnelle (chômage p.ex.), il faut en principe solliciter cette attestation auprès de votre Fondation de libre-passage.

[Nom] [Prénom]
[Adresse]

[Nom Caisse LPP / Libre-passage]
[Adresse caisse LPP / Libre-passage]

Concerne : Attestation LPP dans le cadre d'un divorce
[Nom] [Prénom] [Date de naissance]
[Numéro AVS]

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe que nous avons décidé de procéder à un divorce à l'amiable moi et mon époux.

Aussi, dans le cadre de notre requête de divorce, je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir par courrier l'attestation topique dans ce genre de cas, contenant notamment les informations suivantes :

- L'avoir LPP au moment du mariage, étant précisé que celui-ci s'est déroulé le [date du mariage].
- L'avoir LPP au moment du dépôt du divorce, lequel devrait intervenir en [date prévisible du dépôt du divorce : compter environ un mois].

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

_____ (signature)
[Nom] [Prénom]